

**BADEAUX, JOSEPH**, officier de milice, notaire, propriétaire foncier, juge de paix, fonctionnaire, homme politique et seigneur, né le 25 septembre 1777 à Trois-Rivières, Québec, fils de Jean-Baptiste Badeaux\* et de Marguerite Bolvin, fille du sculpteur Gilles Bolvin\* ; décédé le 12 septembre 1835 dans sa ville natale.

Suivant les traces de son père, Joseph Badeaux embrasse la profession de notaire. Le 13 novembre 1792, il s'engage comme clerc auprès de son frère Antoine-Isidore, également notaire. Il termine son stage le 1<sup>er</sup> novembre 1797, mais il doit attendre d'être majeur avant de solliciter une commission pour exercer. Il l'obtient le 1<sup>er</sup> octobre 1798.

Fort de ce document, Badeaux établit son étude à Trois-Rivières. Dès 1799, il prend un stagiaire en la personne de Nicolas-Benjamin Doucet\*. Le 9 juin 1800, il épouse à Trois-Rivières Marguerite Dumont, qui meurt l'année suivante en donnant naissance à leur premier enfant. Badeaux se remarie à Québec le 16 mai 1802 avec Geneviève Berthelot, fille de Michel-Amable Berthelot\* Dartigny, notaire et membre de la commission des biens des jésuites, et sœur d'Amable Berthelot\*, jeune avocat venu pratiquer le droit à Trois-Rivières. Le couple aura au moins 14 enfants. Badeaux était depuis le 23 juillet 1800 agent pour le district de Trois-Rivières de la commission formée cette année-là après la mort du père Jean-Joseph Casot\* dans le but d'administrer les biens des jésuites ; cette fonction lui rapportait 10 % des deniers perçus. En mai 1801, il avait reçu une commission l'autorisant à présider les réunions des habitants tenues en vue de gérer la commune de Trois-Rivières.

Au fil des années, Badeaux devient l'un des Trifluviens les plus en vue. Ses multiples responsabilités en témoignent : maître chantre à la « voix qui eut rempli une vaste cathédrale et qui « brisait les vitres » de l'église paroissiale », juge de paix du district de Trois-Rivières (première commission en 1803, dernière en 1833), percepteur de la fabrique (1804), marguillier (1806), commissaire chargé de faire prêter le serment d'allégeance (1812, 1833), shérif (1813), commissaire responsable de l'amélioration des communications intérieures (1815, 1817), membre du Bureau d'examineurs des candidats aux postes d'inspecteurs de potasse et de perlasse (1818, 1830), membre d'un bureau d'« Examineurs pour l'Inspection de la Fleur et de la Farine » (1818), un des cinq syndics nommés par le gouverneur pour diriger les travaux de réparation de l'église de Trois-Rivières (1818) et, enfin, commissaire responsable de la construction des églises et des presbytères (1819, 1820). Le 18 février 1823, Badeaux est nommé notaire royal, titre en grande partie honorifique mais qui lui accorde néanmoins le privilège exclusif de recevoir les contrats dans lesquels le roi est intéressé ; sa commission est renouvelée le 11 décembre 1830 après l'avènement de Guillaume IV.

En outre, Badeaux franchit des échelons de la milice. Ayant obtenu dès 1798 une commission de lieutenant, il est promu capitaine dans le bataillon de milice de Trois-Rivières en février 1812 et sert en cette qualité pendant la guerre de 1812, puis il accède au grade de

major en 1822. Badeaux s'occupe aussi de politique. Ses deux premiers mandats de député de 'Trois-Rivières, du 18 juin 1808 au 1<sup>er</sup> mars 1810, coïncident avec une période très agitée de la vie parlementaire et politique du Bas-Canada [V. sir James Henry Craig\*]. La plupart des circonscriptions électorales étant représentées par deux députés à cette époque, il est élu en 1808 avec Ezekiel Hart\*, que l'Assemblée avait déjà expulsé parce qu'il était de religion juive, et en 1809 avec Mathew Bell\*, car Moses Hart\*, qui essaie de succéder à son frère, ne parvient pas à se faire élire. Selon le classement des députés par allégeance que fait le journal *le Canadien* en octobre et novembre 1809, Badeaux se range du côté du « parti ministériel ». D'ailleurs, au cours de la brève et unique session que comporte chacune des cinquième et sixième législatures, il accorde presque toujours sa voix au bloc ministériel et figure parmi les quatre Canadiens qui s'opposent à l'inéligibilité des juges à siéger à la chambre d'Assemblée [V. sir James Henry Craig ; Pierre-Amable De Bonne\*]. Candidat aux élections de 1810, Badeaux est battu par Bell et Thomas Coffin\*. Six ans plus tard, il revient sur la scène parlementaire comme député de Buckingham, et ce jusqu'en février 1820. Il représente de nouveau la circonscription de Trois-Rivières de juillet 1820 à juillet 1824 et, enfin, celle de Yamaska d'octobre 1830 à octobre 1834.

Toutes ces occupations amènent cependant Badeaux à négliger certaines de ses fonctions, notamment celle d'agent de la commission des biens des jésuites. En effet, en janvier 1823, tout en reconnaissant que Badeaux est un homme hautement respectable, les commissaires se voient contraints après plusieurs avertissements de le relever de son poste.

Parallèlement à sa vie professionnelle et à ses activités publiques, Badeaux s'intéresse beaucoup aux affaires à titre personnel. Les biens immobiliers, tels des emplacements urbains, des terres ou des seigneuries, attirent particulièrement son attention. Son achat le plus important demeure probablement l'acquisition de la moitié de la seigneurie de Courval en 1815. Toutefois, il semble que, malgré le fait qu'il brasse des sommes importantes, il se soit fréquemment trouvé en position financière difficile. C'est ainsi que ses relations d'affaires avec Moses Hart sont souvent tendues et donnent lieu à d'interminables procès. En 1829, Badeaux se voit obligé de vendre à ce dernier sa part dans la seigneurie de Courval.

Joseph Badeaux exerce sa profession de notaire jusqu'à sa mort survenue en 1835 à la suite d'une courte maladie quelques jours avant son cinquante-huitième anniversaire. Ses funérailles ont lieu à Trois-Rivières devant une assistance nombreuse et ses restes sont déposés dans l'église paroissiale. « Comme homme de loi, lit-on dans la *Minerve*, M. Badeaux s'était attiré la confiance du public ; il se distinguait particulièrement par ses dispositions à obliger ceux de ses semblables qui se trouvaient dans le besoin. »

RENALD LESSARD ET JEAN PRINCE

Le minutier de Joseph Badeaux, contenant des actes passés entre 1798 et 1835, est conservé aux ANQ-MBF, sous la cote CN1-6.

ANQ-MBF, CE1-48, 26 sept. 1777, 9 juin 1800, 15 sept. 1835 ; CN1-19, 7 avril 1828, 9 nov. 1829, 30 juin 1832 ; CN1-32, 22 févr. 1815 ; CN1-35, 28 nov. 1814 ; CN1-77, 19 janv., 2 mars 1815 ; CN1-79, 25 mars, 7 juin 1800, 1<sup>er</sup> oct. 1805, 30 août 1815, 20 mai 1816, 21 juill. 1818.— ANQ-Q, CE1-1, 16 mai 1802 ; CN1-147, 26 août 1817 ; CN1-262, 16 mai 1802 ; E21/77, 19 ; E21/81, 19 avril, 13 déc. 1822, 27 janv., 5 sept. 1823 ; E21/96 ; E21/97, 1<sup>er</sup> août 1800, 4 févr. 1823 ; E21/110, 14 déc. 1822 ; T6-1, 3 : 2278–2280.— APC, RG 4, B8, 2 : 355–363 ; RG 68, General index, 1651–1841 : 61, 195–196, 224, 280, 282–283, 336–337, 341–342, 344, 351, 377, 575, 582–583, 628, 667.— Arch. du séminaire de Trois-Rivières (Trois-Rivières, Québec), 0009, KL3E3, n<sup>os</sup> 1–3 ; KL3E4, n<sup>os</sup> 4, 7–9 ; KL3E5, n<sup>os</sup> 1–2 ; KL3F2, n<sup>o</sup> 11 ; KL3F3, n<sup>o</sup> 3 ; LF5.— B.-C., chambre d'Assemblée, *Journaux*, 1814–1816.— *La Gazette de Québec*, 4 oct. 1798, 19 mai 1808, 2, 30 nov. 1809, 8 juin 1815, 4 avril 1816, 22 mai 1817, 25 juin 1818, 29 nov. 1819, 27 nov., 11 déc. 1820, 18 juill. 1822, 24 févr. 1823, 16 sept. 1835.— *La Minerve*, 17 sept. 1835.— *Almanach de Québec*, 1810 : 53 ; 1815 : 103 ; 1820 : 105 ; 1821 : 129.— F.-J. Audet, *les Députés des Trois-Rivières*, 5–11, 18, 33 ; « les Législateurs du B.-C. ».— Ivanhoë Caron, « Papiers Duvernay conservés aux Archives de la province de Québec », ANQ *Rapport*, 1926–1927 : 251, 368–369 h.t.— Desjardins, *Guide parl.*— « Papiers d'État – B.-C. », APC *Rapport*, 1892 : 162.— « Références biographiques canadiennes », *BRH*, 49 (1943) : 59–64.— P.-G. Roy, *Inv. concessions*, 2 : 75 ; 5 : 118 ; « Shérifs de Trois-Rivières », *BRH*, 7 (1901) : 356.— *Jalons, paroisse de l'Immaculée-Conception, Trois-Rivières, 1678–1978* (s.l., 1978).— J.-E. Roy, *Hist. du notariat*, 2 : 47–49, 233.— Benjamin Sulte, *Mélanges historiques* [...], Gérard Malchelosse, édit. (21 vol., Montréal, 1918–1934), 3 : 100.— *Les Ursulines des Trois-Rivières*, 2 : 514.— « La Famille Berthelot d'Artigny », *BRH*, 41 (1935) : 16.— Hare, « l'Assemblée législative du B.-C. », *RHAF*, 27 : 381–384.— Victor Morin, « la « République canadienne » de 1838 », *RHAF*, 2 (1948–1949) : 492.— « Les Notaires du roi », *BRH*, 32 (1926) : 538–539.— P.-G. Roy, « l'Émancipation politique des Juifs au Canada », *BRH*, 11 (1905) : 89–91.

Bibliographie générale

© 1987–2025 Université Laval/University of Toronto